

DEVENIR KINÉSITHÉRAPEUTE EN BRETAGNE

DES CONDITIONS DE VIE ET
D'ÉTUDES ALARMANTES POUR
LES ÉTUDIANT·E·S EN KINÉ



Tu as déjà pensé à arrêter tes études de kiné ?

A cette question, **28 %** des étudiants et étudiantes en kinésithérapie de Bretagne **répondent OUI**.

“

Je suis stressée en permanence et la précarité n'améliore rien. Je risque la rupture de mon contrat de fidélisation [...]. Je n'ai pas les moyens de financer ma formation.

Pauline étudiante en 2ème année à l'IFMK de Rennes*

”

“

Personnellement j'ai la tête sous l'eau et je vois la suite du semestre qui arrive et j'ai peur de ne pas y arriver tant il y a de travail. De plus avoir au dessus de la tête une dette de plus en plus grande au fil du temps n'aide pas.

Arthur étudiant en 4ème année à l'IFMK de Brest*

”

“

Je viens de rompre mon contrat étudiant [...] car il m'a causé des rattrapages...

Maëla étudiante en 5ème année à l'IFMK de Brest*

”

“

Étant en IFMK privé, je paye cher l'année, [...]. Cette situation engendre donc beaucoup de fatigue et de stress, et des questionnements constants sur mes choix...

Nolan étudiant en 1ère année à l'IFMK de Rennes*

”

SOMMAIRE

I. Introduction	1
1. Présentation générale et méthodologie	1
2. Inégalité du coût des études	2
II. Situation financière	3
1. Prêts et travail étudiant	3
2. Indemnités de stages et bourses	4
III. Conditions de vie	5
1. Logement et transport	5
2. Santé et alimentation	5
IV. Intégration inégale aux universités	6
V. Conclusion	7
VI. Contacts	7

INTRODUCTION

Présentations



Associations étudiantes



En Bretagne, il existe 2 associations représentantes des **513 étudiant·e·s** en kinésithérapie de la région. La DRAKARE pour les étudiant·e·s de Rennes – Dynamique Rennaise Association des Kinés Altruistes et Responsables Étudiant·e·s (DRAKARE) – et le KUBE pour les étudiant·e·s de Brest – Kiné Université Brest Etudiants (KUBE). Toutes se reconnaissent dans le mouvement associatif étudiant qui fait vivre la vie étudiante et défend les droits des étudiant·e·s en kinésithérapie.



Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie

Depuis plus de 20 ans, la FNEK a pour mission de représenter les **12 622 étudiant·e·s en kinésithérapie** de France. Elle fédère **50 Bureaux Des Étudiant·e·s (BDE)** auxquels s'ajoutent les élu·e·s étudiant·e·s et les associations consultatives : solidarité, tutorat, évènementiel, etc. C'est une structure engagée qui existe par et pour défendre les valeurs pluralistes et humanistes, et ce au service de la formation de kinésithérapie.

Fédérations de territoires

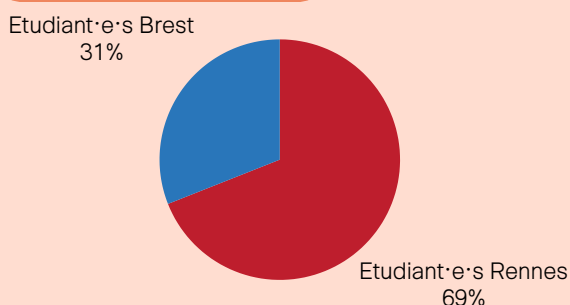
À l'échelle régionale, la **Fédération des Associations de Haute Bretagne (FAHB)** à Rennes et la **Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale (FédéB)** à Brest portent la voix des étudiant·e·s au sein de notre territoire. En lien avec les BDE et la FNEK, elles s'engagent pour **défendre les conditions de vie et d'études**, en agissant notamment sur les enjeux de logement, de mobilité, de santé et d'intégration universitaire.



Méthodologie

Ce rapport fait état des lieux d'un questionnaire sur les **conditions de vie et d'études** qui a été diffusé par la FNEK et les associations étudiantes locales auprès des étudiant·e·s en kinésithérapie de la Région. Durant 4 mois (de novembre 2024 à février 2025), **1750 étudiant·e·s de toute la France y ont répondu**, soit près d'1 étudiant·e en kinésithérapie sur 6. Ce dossier dresse l'état des lieux pour la région Bretagne.

Population



Graphique 1 : Répartition des réponses selon l'IFMK d'étude

En **Bretagne**, il existe actuellement **2** Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) situés à **Rennes** et **Brest**.

Parmi elles et eux, **142** ont répondu à ce questionnaire national soit près d' 1 étudiant·e sur 3 de la région. Les réponses proviennent pour 69% de l'IFMK de Rennes et pour 31% de l'IFMK de Brest.

INÉGALITÉ DU COÛT DES ÉTUDES

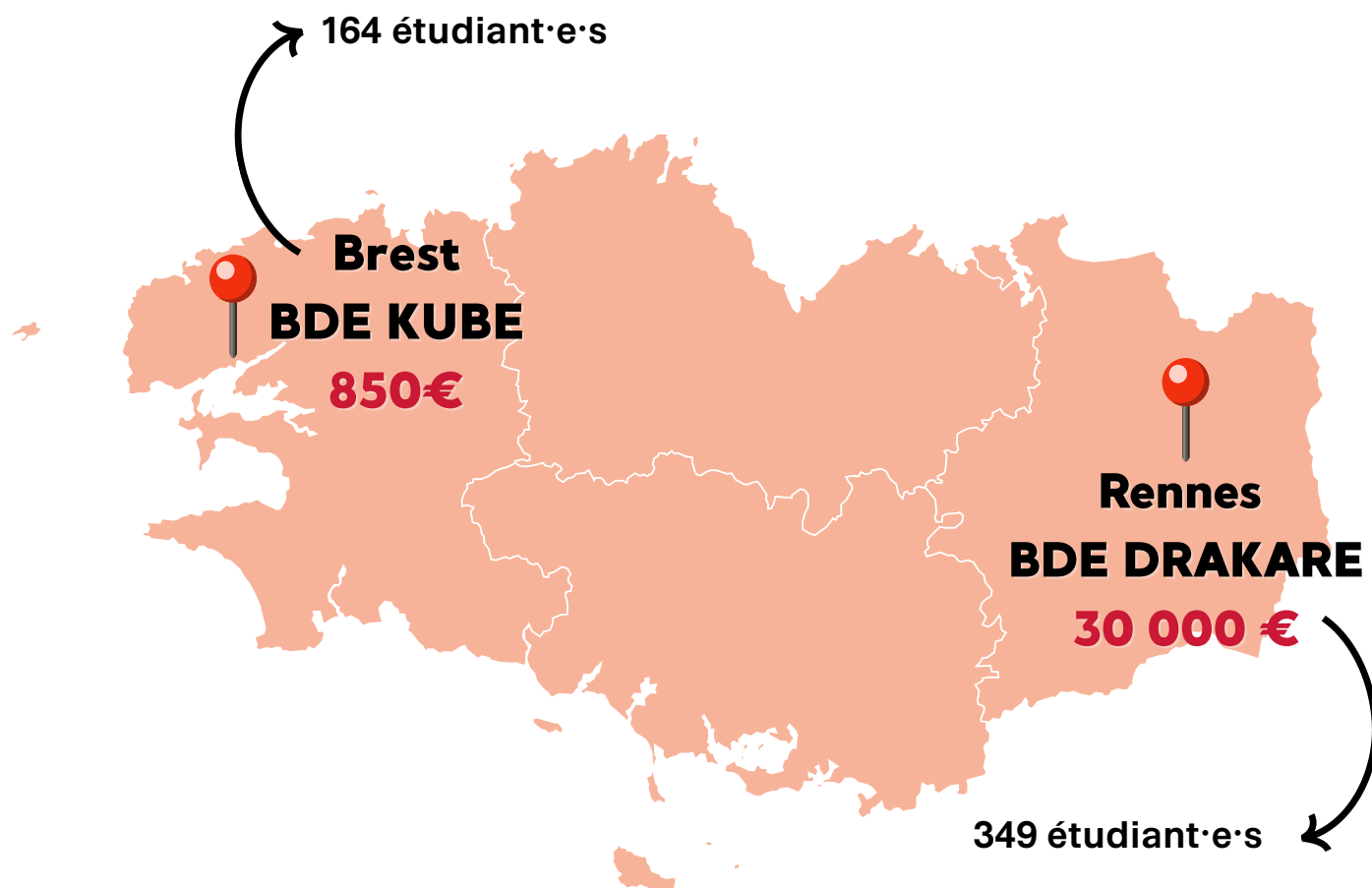


Image 1 : Carte des IFMK de la région Bretagne avec leurs frais de scolarité à multiplier pour 4 ans et le nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s

N.B. : Depuis septembre 2023, les étudiant·e·s de l'IFMK public de Brest ne sont plus soumis·es aux 24 000 € de frais de scolarité illégaux qui leur étaient auparavant imposés. En application de la décision du Conseil d'État, obtenue suite au recours déposé par la FNEK, leurs frais de scolarité ont été alignés sur les frais universitaires. Il convient toutefois de souligner que près de **la moitié des étudiant·e·s actuellement en formation à Brest subissent encore les conséquences financières de ces frais injustifiés**, ce qui impacte les statistiques présentées dans ce dossier.

SITUATION FINANCIÈRE

1 étudiant·e sur 2

a vu sa **situation financière se dégrader** depuis leur entrée en études de kinésithérapie.



1/3 des **étudiant·e·s** rencontrent des difficultés financières tous les mois.

Prêts

31 394 €

est le montant moyen emprunté par les étudiant·e·s dans le privé contre 20 608€ dans le public*.

Travail étudiant

81%

des étudiant·e·s en kiné doivent **travailler à côté** pour subvenir à leurs besoins (alimentation, matériel pédagogique, loisirs, etc.).

28% des étudiant·e·s déclarent que le fait de devoir travailler a un impact négatif sur **leur état de santé**.

36% des étudiant·e·s déclarent que le fait de devoir travailler a un impact négatif sur leur **qualité de formation** et **d'apprentissage**.

Focus sur les IFMK privés

Dans la région Bretagne, on observe de grandes différences dans les conditions de vie et d'études selon les IFMK et leur statut.

En effet, nous comptons **un IFMK public, Brest**, dont les frais de scolarité sont ceux **universitaires depuis 2 ans** (entre 175 et 250€) et **un privé, Rennes**, dont les frais annuels s'élèvent à **7 749€**, en constante évolution. Si l'on prend les chiffres précédents uniquement dans l'IFMK privé de Rennes :

38% des étudiant·e·s du privé **ont dû souscrire des prêts**.

86% des étudiant·e·s du privé **doivent travailler à côté de leurs études**.

Il est urgent de **mettre fin aux frais de scolarité** excessifs imposés aux étudiant·e·s en kinésithérapie. Celles et ceux-ci réaffirment leur attachement à un **enseignement public accessible**, sans la charge de dizaines de milliers d'euros à supporter. Étudiant·e·s du public comme du privé demandent l'**harmonisation des frais de formation**, conformément aux engagements pris par le gouvernement en juillet 2023. À long terme, cela ne pourra se faire qu'à travers l'**intégration de l'ensemble des IFMK dans leur université** de rattachement.

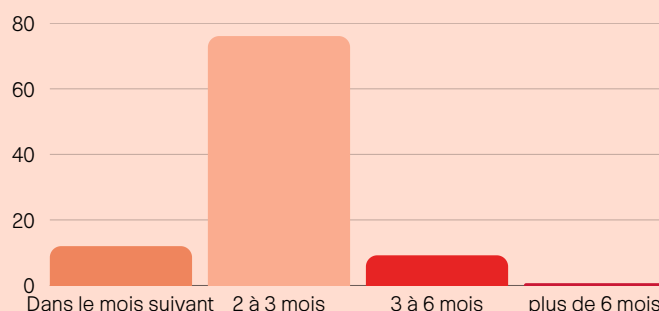
Depuis 2004, la compétence de **financement des formations sanitaires et sociales**, comme celle de la kinésithérapie, est gérée par les **régions** (*frais de scolarité, bourses, indemnités, etc.*). De ce fait, les **frais de scolarité** sont **financés ou non par les régions** en fonction des décisions de chaque région. Les **indemnités de stage** ainsi que les **bourses** sont également sous leur compétence.

Indemnités de stage

Les étudiants en kiné passent un tiers de leur formation en stage, souvent dans des terrains de stage éloignés de leur lieu d'études. Ces périodes sont ainsi des périodes non seulement d'isolement mais aussi de fragilité financière et mentale importante mettant à mal beaucoup d'étudiant·e·s en kinésithérapie.

i Selon l'article 7 de l'arrêté de 2015, les indemnités doivent être versées par la région pendant le stage ou dans le mois suivant le stage.

Pourtant, **88%** des étudiant·e·s reçoivent de la part de la région leurs indemnités **en dehors de ce cadre réglementaire**. 9% les reçoivent même plus de 3 à 6 mois après leur stage.



Graphique 2 : délais moyen de réception des indemnités



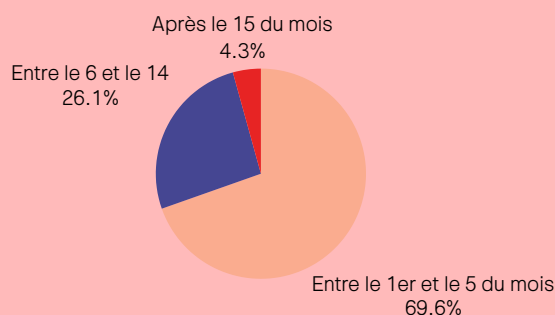
En terme de montant, 74%, soit 7 étudiant·e·s sur 10 déclarent que les **montants actuels ne suffisent pas à subvenir à leurs besoins en stage**.

Les étudiant·e·s en kiné sont actuellement **indemnisés entre 1€ et 1,9€ de l'heure**. Ils et elles demandent à ce que les indemnités de stage soient à **frais réels** pour les déplacements et **revalorisées à hauteur de 4,15€/h** comme pour tou·te·s les autres étudiant·e·s de l'enseignement supérieur pour les indemnités horaires.

Bourses

30 %

C'est le pourcentage d'étudiant·e·s recevant leur bourse mensuelle de la part de la région après le **5 de chaque mois**.



Graphique 3 : délais moyen de réception des bourses



Les étudiant·e·s sont **pour un transfert des bourses de la région vers le CROUS**. Ils et elles ont besoin que les **indemnités** soient d'un **montant décent** et versées dans des **délais qui respectent la loi**.

CONDITIONS DE VIE

Alimentation



1 étudiant·e sur 4

ne mange pas à sa faim. Sachant que $\frac{2}{3}$ des étudiant·e·s n'ont pas accès au repas à 1 euro.



29% des boursier·e·s

n'ont pas accès au repas à 1€ alors que ce droit fondamental figure dans la loi.

Transport



est le **temps moyen** entre l'IFMK et le domicile principal des étudiant·e·s.

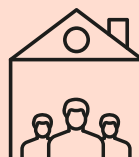
La plupart des étudiants utilisent donc les **transports en commun** (métro et bus) à leur frais pour se rendre à l'IFMK.

76 €

C'est le prix que les étudiant·e·s kinés de la région doivent payer en moyenne **tous les mois** pour pouvoir se rendre à l'IFMK.

Les étudiant·e·s de la région demandent des transports en commun gratuits pour ne pas être restreints dans leurs déplacements pour raisons financières.

Logement



moins de 3%

des étudiant·e·s vivent en cité universitaire.

La cause : la gestion des Formations Sanitaires et Sociales (FSS) par la Région, et non par le CROUS. Les étudiant·e·s de FSS demandant un logement à tarification sociale voient leurs dossiers être **défavorisés face aux dossiers CROUS**.

45% des étudiant·e·s ont dû **payer un deuxième loyer** pour un stage.

En stage, des **logements salubres et sécurisés doivent être mis à disposition** des étudiant·e·s lorsque leur lieu de stage est éloigné de leur domicile principal.

À défaut, des **aides financières adaptées** doivent impérativement leur être accordées par la Région.



Impact sur la santé

Depuis leur rentrée en formation :

37% considèrent que leur santé mentale s'est **dégradée**.

1 sur 2 a déjà souffert d'un ou plusieurs **trouble de la santé mentale***.

85% des étudiant·e·s ressentent de l'**anxiété scolaire**.



des étudiant·e·s **renoncent à des soins médicaux** dans l'année **par manque de ressource financière**.

*au moins une de ces réponses a été cochée par l'étudiant·e : souffert de crises d'angoisses / TCA / trouble(s) de l'anxiété / dépression, eu des idées suicidaires, fait une/des tentative(s) de suicide

INTÉGRATION AUX UNIVERSITÉS

60%

des étudiant·e·s kiné de Bretagne se considèrent exclu·e·s par le système universitaire. Et pour cause...



En région Bretagne, l'IFMK de Rennes est rattaché à l'université de Rennes mais en est quasiment totalement exclu, **74%** des étudiant·e·s considèrent l'être. A Brest, l'IFMK est davantage lié à l'université mais n'y est pas pour autant intégré organiquement, **30%** des étudiant·e·s s'en sentent exclu·e·s. Cette exclusion de l'université cause non seulement **les frais de scolarité du privé** mais ce n'est pas le seul impact...

Non-accès aux services universitaires

Sport

Le **Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** est un service permettant aux étudiant·e·s de pratiquer du sport à tarif réduit, accessible à tous les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université. Pourtant tous inscrits et payant leur frais d'inscription à l'Université (en plus de leur frais de scolarité pour les rennais·e·s) :

A Rennes, 9 sur 10 n'y ont jamais mis un pied !

Et cela, majoritairement car **l'accès leur a été refusé**. Alors qu'à Brest, il n'y a qu'**1 étudiant·e sur 20** qui souhaiterait y recourir mais qui **n'y a pas accès** (uniquement pour des raisons d'éloignement géographique).

Santé

Le **Service de Santé Étudiante (SSE)** est un service universitaire permettant aux étudiant·e·s de se soigner à moindre coût et d'accéder à des professionnels de santé facilement. Leur IFMK étant éloigné de l'Université, les étudiant·e·s rennais·es en payent le prix.

A Rennes : **1/3** des étudiant·e·s n'ont **jamais eu recours** à ce service.

A Brest, le SSE est bien identifié : seul·e **1 étudiant·e sur 10** n'y a jamais eu recours, et cela jamais à cause d'un refus d'ou d'un manque de sensibilisation sur l'existence de ce dispositif, contrairement à Rennes.

Les étudiants rappellent la nécessité de **l'intégration universitaire** des études de kinésithérapie afin d'assurer non seulement des conditions de vie plus décentes mais aussi de permettre davantage d'accès à la recherche et au doctorat ainsi que d'avoir une formation de meilleure qualité et de pouvoir devenir de bons professionnel·le·s de santé. Ce n'est pas seulement une question étudiante, il en va de la future santé des breton·ne·s !

Devenir professionnel·le de santé ne devrait pas être un luxe.



CONCLUSION

Alors que le **manque d'accès aux soins** est criant,

28% des étudiant·e·s kinés de Bretagne ont déjà pensé à arrêter leurs études, comment devenir professionnel·le·s de santé dans ces conditions ?

Inégalités, frais de scolarité exorbitants, retards d'indemnités, logements précaires, exclusion universitaire : les étudiant·e·s en kinésithérapie de Bretagne tirent la sonnette d'alarme.

À Rennes, la formation coûte près de **8 000 € par an**. À Brest, malgré des **frais à niveau universitaire**, les étudiant·e·s ne sont pas épargné·e·s : **retards de versements, stages éloignés, double loyers, renoncements aux soins...**

Ces constats ne sont pas isolés. Ils témoignent d'un système à bout de souffle, où le **statut de l'établissement** conditionne l'accès à la formation, à l'accompagnement, et aux droits. Il devient urgent d'**unifier le modèle** : des **IFMK publics, intégrés à l'université**, avec des **frais harmonisés**. Mais aussi des **indemnités revalorisées** et versées dans les temps, et un véritable soutien aux conditions d'études.

Devenir professionnel·le de santé ne devrait pas être un privilège !

CONTACTS



Elise BARDOULT



Présidence de la DRAKARE



presidence.drakare@gmail.com



06.45.82.12.46



Raphaël RAULT



Représentant du KUBE



reprez.kube@gmail.com



06.11.84.23.75



Elisa BOINET



Porte parole de la FAHB



elisa.boinet@fahb.eu



Nine FERNANDEZ



Présidence de la Fédé B



presidence@fedeb.net



Emma FEUGEAS



Attachée de presse de la FNEK



presse@fnek.fr



06.28.81.74.91